

Une fondation pour l'avenir

BUDGET 2026-2027

New Brunswick
Nouveau Brunswick

Une fondation pour l'avenir

BUDGET 2026-2027

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

978-1-4605-4256-9 | 2026-2027 Budget speech (version imprimée bilingue)
978-1-4605-4257-6 | 2026-2027 Budget speech (PDF : version anglaise)
978-1-4605-4258-3 | 2026-2027 Budget speech (PDF: version française)

25-02535 | 2026-03 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Introduction

Je tiens d'abord à reconnaître respectueusement que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires non cédés et non abandonnés des peuples Wolastoqey, Mi'gmaq et Peskotomuhkati. Nous cherchons à réparer et à reconstruire des relations significatives avec les peuples autochtones et à honorer ces terres qui portent les espoirs des générations futures.

Madame la présidente, le monde a bien changé au cours de la dernière année. Ici, au Nouveau-Brunswick, nous ne sommes pas à l'abri de ces changements.

Nous faisons face au même défi que bien d'autres gouvernements au pays : comment répondre aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick alors que les coûts augmentent et que simultanément, la croissance démographique ralentit et l'incertitude mondiale se fait de plus en plus ressentir dans notre quotidien?

Madame la présidente, notre gouvernement doit faire des choix responsables sur le plan financier pour retrouver l'équilibre budgétaire, sans toutefois le faire au détriment des gens du Nouveau-Brunswick.

La stabilité à long terme, c'est important. Notre gouvernement est prêt à relever ces défis de front en s'assurant que chaque décision est guidée par les priorités pour lesquelles nous a élus la population du Nouveau-Brunswick.

Nous demeurons déterminés à améliorer l'accès aux soins de santé, au moment et à l'endroit où la population en a besoin. À bâtir un système d'éducation de premier ordre. À rendre la vie plus abordable. Et à créer les conditions pour que notre économie puisse rivaliser avec n'importe laquelle, et gagner.

Situation économique et financière du Nouveau-Brunswick

Nous voulons assurer la stabilité et la résilience du Nouveau-Brunswick et garder le cap sur l'avenir, malgré l'incertitude mondiale actuelle.

Il nous faut donc prendre des décisions de façon à équilibrer nos responsabilités financières et les besoins à court et à long terme de la population.

Madame la présidente, le budget présenté aujourd'hui reflète une réalité économique et financière qui s'est considérablement transformée en peu de temps. Notre mission reste cependant inchangée : investir dans les gens du Nouveau-Brunswick en faisant croître notre économie et en fournissant efficacement des services publics.

Le budget 2026-2027 prévoit un déficit de 1,39 milliard de dollars. Les recettes devraient atteindre 14,24 milliards de dollars, et les dépenses 15,63 milliards.

Madame la présidente, c'est là le défi auquel nous sommes confrontés : continuer à réaliser des investissements importants dans les soins de santé, l'abordabilité et l'économie, tout en tâchant de freiner la hausse des dépenses tandis que celle des revenus suit à nouveau une courbe plus habituelle.

Nous sommes prêts à prendre des décisions pour aider à contrôler les dépenses à long terme et veiller à ce que l'argent des contribuables soit utilisé de façon optimale.

Cela dit, malgré l'incertitude de la dernière année provoquée par la menace constante des droits de douane, il y a eu du positif dans l'économie du Nouveau-Brunswick en 2025.

Madame la présidente, la croissance de l'emploi a dépassé les attentes initiales.

La hausse des revenus s'est avérée plus élevée que prévu, ce qui est aussi un indicateur économique clé.

Les mises en chantier ont atteint de nouveaux sommets, dépassant le précédent record de 1973, et la construction de bâtiments non résidentiels a connu une croissance de plus de 10 % pour la troisième année consécutive.

Madame la présidente, nous tâcherons de poursuivre sur cette lancée.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor prévoit une croissance du PIB réel de 1,0 % en 2026. Les perspectives sont marquées par un ralentissement de la croissance démographique provoqué par les politiques fédérales d'immigration, par la persistance de l'incertitude commerciale et par le ralentissement de la construction résidentielle.

De plus amples renseignements sur les orientations économiques du Nouveau-Brunswick sont fournis dans le document intitulé *Perspectives économiques 2025-2026*.

Investir dans les soins de santé

Madame la présidente, les soins de santé sont la priorité absolue de notre gouvernement.

Les pressions exercées sur notre système de santé et sur toutes les personnes qui y travaillent sont considérables, et bon nombre de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois n'ont toujours pas accès à des soins primaires en temps opportun.

Mais nous travaillons à y remédier. Nous investissons dans des approches modernes de prestation des services, comme les modèles de soins en collaboration, afin de veiller à un accès plus rapide à des soins primaires fournis par le bon professionnel. Le personnel y trouve un meilleur environnement de travail et un meilleur équilibre travail-vie personnelle.

La population du Nouveau-Brunswick en a assez d'attendre pour recevoir des soins. Notre gouvernement effectue le plus important investissement jamais réalisé dans le domaine des soins de santé, ce qui façonnera notre province pour des générations.

Au cours de l'exercice 2026-2027, nous investirons 710 millions de dollars de plus que l'an dernier. C'est une augmentation de 17,4 % dans les soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Pour que notre système de santé puisse répondre aux besoins actuels et futurs de la population, il est impératif de compter sur un personnel suffisant.

Partout dans le monde les gouvernements rivalisent pour pourvoir des postes vacants dans le secteur de la santé. Il faut donc faire en sorte d'être assez compétitifs pour attirer des travailleuses et travailleurs de la santé qualifiés.

Afin de maintenir en poste et d'attirer la crème de la crème, nous investissons 170,4 millions de dollars dans l'entente sur les services de médecin conclue avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick la semaine dernière. L'entente prévoit de nouveaux modèles de rémunération qui récompensent les médecins qui acceptent de nouveaux patients, offrent un accès aux soins en temps opportun et participent à une pratique en équipe.

Tout le monde y gagne, car nous investissons dans l'amélioration de l'accès aux soins primaires pour la population du Nouveau-Brunswick et nous incitons les médecins à pratiquer selon le modèle de soins en collaboration.

Pour favoriser le recrutement international de diplômés en médecine et en sciences infirmières, et compléter les efforts de recrutement et de rétention actuels, un total de 5,4 millions de dollars est investi pour l'enseignement médical dans plusieurs domaines.

De plus, nous prévoyons une enveloppe de 30 millions de dollars pour élargir le modèle de soins en collaboration qui fait appel à une équipe de professionnels de la santé travaillant ensemble pour répondre aux besoins de leur patientèle. Nous pourrions ainsi ouvrir et consolider douze cliniques de plus cette année. Celles-ci s'ajouteront aux onze annoncées l'année dernière. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre engagement électoral de 30 cliniques de soins en collaboration.

En élargissant ce modèle de soins, nous favorisons les soins primaires dans les collectivités et aidons les gens du Nouveau-Brunswick à se faire soigner plus rapidement. Cet investissement dans les soins primaires renforcera notre système de santé au complet. Il va sans dire qu'obtenir les soins dont on a besoin dès le départ réduit la probabilité de se retrouver aux urgences, libérant ainsi des ressources pour les personnes ayant réellement besoin de soins d'urgence et réduisant du même coup les temps d'attente.

Madame la présidente, si les ressources humaines sont la clé du bon fonctionnement du système de santé, l'intégration, la modernisation et l'interconnexion de nos systèmes technologiques de santé sont incontournables.

Nous sommes l'une des dernières provinces au pays à adopter un système uniforme et il est grand temps d'investir pour améliorer les soins aux patients et nous doter de la meilleure infrastructure possible pour être réellement compétitifs.

Une enveloppe de 50 millions de dollars est prévue pour poursuivre l'implantation d'un système d'information clinique, passant alors de plusieurs systèmes d'information hospitaliers autonomes à un système uniforme partout dans la province.

Nous persévérons ainsi dans la numérisation de notre système de santé, pour que les patients et les fournisseurs puissent accéder sur-le-champ aux renseignements dont ils ont besoin pour assurer des soins coordonnés, rapides et personnalisés.

Avec un système complètement intégré, les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois pourront se rendre dans n'importe quel hôpital ou clinique de la province et tout fournisseur de soins pourra consulter leur dossier médical, ce qui améliorera la prise de décision et la prestation des soins. Différents gouvernements ont reporté ce projet tour à tour, mais notre gouvernement est résolu à le réaliser une fois pour toutes.

Madame la présidente, les soins aux patients ne se limitent pas à l'accès aux soins primaires. Ils comprennent aussi le soutien et les services tout au long du continuum, par l'entremise d'un éventail de partenaires à l'échelle du système.

Nous savons que des traitements vitaux doivent souvent être administrés bien avant l'arrivée à l'hôpital. Pour cette raison, nous investissons 2,5 millions de dollars afin de munir les travailleuses et travailleurs paramédicaux en thrombolytiques. Ce sont des médicaments essentiels destinés à dissoudre les caillots qui peuvent considérablement améliorer le pronostic des personnes ayant subi une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral.

Madame la présidente, les programmes de dépistage précoce peuvent éviter à de nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises d'avoir besoin de traitements lourds plus tard. Pour élargir les programmes de dépistage du cancer partout dans la province, une enveloppe de près de 5 millions de dollars sera investie cette année, mettant ainsi à la disposition des Néo-Brunswickoises un test Pap à domicile.

Dans un autre volet de soins, il y a des personnes au Nouveau-Brunswick qui ont désespérément besoin d'un traitement pour leur dépendance qui n'est pas offert aux patients externes. En 2026-2027, nous doublons la capacité de traitement en investissant 3,5 millions de dollars dans une résidence des adultes de la province du centre de traitement des dépendances de 50 lits de la péninsule de Kingston.

Madame la présidente, en suivi de l'annonce de janvier concernant une nouvelle stratégie sur la maladie d'Alzheimer et la démence, 2,9 millions de dollars sont investis pour l'élaboration de notre stratégie triennale. Cette stratégie vise à créer des communautés proches alliées de la démence et à assurer des soins accessibles, respectueux et adaptés à la culture.

Madame la présidente, ce n'est un secret pour personne, la population du Nouveau-Brunswick est vieillissante. Il est impératif d'adapter nos systèmes pour donner aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick la dignité et les soins de qualité qu'ils méritent, à très juste titre, aujourd'hui et dans les années à venir.

J'ai mentionné plus tôt l'importance de se faire soigner par le bon fournisseur de soins de santé. Il est tout aussi important de recevoir des soins au bon endroit. Pour bon nombre de personnes âgées du Nouveau-Brunswick, le bon endroit, c'est leur domicile.

Toutes les personnes qui souhaitent vieillir et rester chez elles devraient pouvoir le faire aussi longtemps que possible. Des soins à domicile abordables peuvent concrétiser cette volonté. C'est pourquoi nous investissons 10 millions de dollars pour les rendre plus abordables. Cet investissement s'accompagne d'une nouvelle évaluation financière et d'une révision des seuils de revenu liés aux subventions.

Les systèmes de soutien communautaire jouent un rôle prépondérant dans le maintien à domicile des personnes âgées. Pour bonifier les soutiens et services communautaires qui aident les personnes âgées à rester chez elles et à maintenir un lien avec leur communauté, une somme de 4 millions de dollars est consacrée au programme Foyers de soins sans murs pour ajouter de nouveaux sites dans la province.

Madame la présidente, nous reconnaissons que, même si un grand nombre de personnes âgées veulent rester chez elles le plus longtemps possible, leurs besoins

risquent de changer. Il faut veiller à ce que le bon niveau de soins et de soutien soit disponible lorsque cela se produit.

Il y a toujours bon nombre de personnes qui attendent une place en foyer de soins ou un établissement de soins de longue durée et près de la moitié d'entre elles attendent à l'hôpital, ce qui, nous en convenons tous, n'est pas l'endroit idéal.

Dans le cadre du plan actuel pour les foyers de soins, en 2026-2027, nous allouons 29 millions de dollars pour que toutes les places de soins de longue durée déjà annoncées soient entièrement financées. Il s'agit de lits en foyers de soins, de lits de soins spécialisés et de lits de foyers de soins de la mémoire.

Pour réduire les pénuries de personnel et aider les établissements à disposer des ressources nécessaires pour combler les besoins de la population vieillissante, nous prévoyons 9,3 millions de dollars pour augmenter le salaire des préposés aux services de soutien à la personne des établissements résidentiels pour adultes et des services à domicile.

Une somme additionnelle de 2,6 millions de dollars servira à augmenter les heures de soins dans les foyers de soins pour répondre à la demande croissante et améliorer l'accès à des soins appropriés.

D'ici la fin du mois, nous publierons notre stratégie sur les personnes âgées et sur les soins de longue durée. Elle vise à renforcer le continuum des soins de longue durée : des soins dans la communauté aux soins en résidence.

Nos personnes âgées méritent ce qu'il y a de mieux, et nous sommes déterminés à poursuivre nos investissements dans le secteur des soins de longue durée pour répondre à leurs besoins et leur fournir des soins de qualité avec compassion.

Investir dans l'abordabilité, le logement et les soutiens sociaux

Pour que les programmes et services destinés aux personnes les plus vulnérables améliorent la vie des gens qui en ont le plus besoin, il faut les financer adéquatement.

L'itinérance est une réalité bien concrète pour un trop grand nombre de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois, et elle exige la prise de mesures vigoureuses. À cette fin, nous investissons 10,2 millions de dollars dans des logements supervisés avec services complets, qui offriront non seulement un toit à ces personnes, mais aussi le soutien dont elles ont besoin pour conserver leur logement à long terme.

Pour aider à répondre aux besoins de logement des ménages à revenu très faible ou modeste, 17 millions de dollars sont investis dans le nouveau projet de rétention et d'expansion du logement communautaire. Cette enveloppe servira à mettre sur pied un nouveau programme de construction et un fonds d'acquisition pour conserver les logements locatifs abordables déjà sur le marché. Nous collaborerons étroitement avec le secteur sans but lucratif pour augmenter l'offre de logements abordables.

Madame la présidente, l'abordabilité de l'énergie fait souvent l'objet de discussions ces jours-ci. Nous nous efforçons de trouver des façons de réduire notre consommation globale d'énergie et nous sommes déterminés à aider les gens du Nouveau-Brunswick à devenir plus écoénergétiques.

Cette année, nous ajoutons 5 millions de dollars aux Fonds pour l'efficacité énergétique. Cette enveloppe totale de 25 millions de dollars servira aux gens du Nouveau-Brunswick à favoriser l'efficacité énergétique des combustibles non électriques, comme le pétrole et le gaz, et aidera les personnes et les familles à faible revenu, les Premières Nations et les organismes à but non lucratif à améliorer leur efficacité énergétique et à faire des économies.

L'une de nos premières décisions après notre arrivée au pouvoir a été de nous attaquer aux coûts de l'électricité, en introduisant une remise de 10 % sur la facture mensuelle d'électricité des ménages. Nous avons promis de rendre la vie plus abordable et c'est pourquoi nous renouvelons la mesure cette année. Une somme de 98,1 millions de dollars allégera les factures d'électricité des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui en constateront les effets tous les mois.

Madame la présidente, en avril de chaque année, les taux d'aide sociale sont rajustés pour tenir compte de l'augmentation du coût de l'inflation. Cette année, 4,4 millions de dollars seront consacrés à l'indexation pour contribuer à compenser l'augmentation des coûts et à réduire les obstacles financiers pour 26 300 ménages.

Pour un trop grand nombre de personnes, le souci d'être en sécurité est une préoccupation prépondérante dans toutes les sphères de leur vie. Les cas de violence entre partenaires intimes et de violence sexuelle augmentent chaque année et il est essentiel que le financement accordé tienne compte de la demande accrue de services. Nous investissons donc une somme additionnelle de 675 000 \$ dans la lutte contre la violence fondée sur le genre.

Et pour la première fois, nous accordons un financement d'un million de dollars pour la sensibilisation à la violence conjugale autochtone et pour la lutte dans les maisons de transition des communautés des Premières Nations contre la violence fondée sur le genre. Cette somme s'ajoute aux investissements pour la mise en œuvre du programme Tisser nos voix ensemble : le cheminement du Nouveau-Brunswick vers la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones.

Grâce à ces investissements, les personnes qui vivent certaines des expériences les plus traumatisantes de leur vie pourront recevoir en toute sécurité des services empreints de compassion et adaptés à leur culture.

Investir dans l'éducation et les enfants

Madame la présidente, nous savons à quel point il est important que les enfants aient le ventre plein pour apprendre. Nous savons également que trop d'élèves dans notre province sont déjà en situation d'insécurité alimentaire.

Après avoir lancé l'année dernière un programme de déjeuner gratuit dans les écoles du Nouveau-Brunswick, nous ajoutons 7 millions de dollars pour un programme de dîner. Nous inspirant d'un modèle qui a fait ses preuves ailleurs, nous lancerons un projet pilote dans les prochains mois, qui sera ensuite offert à tous les élèves de la province à partir de septembre.

Cette enveloppe servira à instaurer une subvention provinciale pour combler l'écart entre le coût d'un repas et la contribution des parents; celle-ci profitera aux familles et aux fournisseurs. Ce programme sera destiné à tous les élèves, quelle que soit la situation financière de leur famille.

Nos enfants et nos jeunes sont l'avenir du Nouveau-Brunswick, et nous devons nous assurer qu'ils ont accès aux possibilités et aux ressources essentielles à leur réussite.

Pour réaliser notre engagement à soutenir les élèves et les enseignants en classe, nous devons rétrécir l'écart entre les ressources disponibles et les besoins des élèves. Dans cette optique, nous investissons 19,3 millions de dollars pour ajouter des assistantes et assistants en éducation dans les secteurs anglophone et francophone.

À l'échelle du système éducatif, chaque élève tire profit d'un enseignement de qualité, de soutien professionnel fiable et cohérent, de milieux propices à l'apprentissage et de la possibilité de s'épanouir.

Pour aider au recrutement et au maintien en poste du personnel enseignant, des chauffeuses et chauffeurs d'autobus, des concierges et des assistantes et assistants en éducation, nous investissons cette année 1,4 million de dollars destinés à l'intégration, au mentorat et à l'amélioration des lieux de travail.

Nous prévoyons également 5,8 millions de dollars pour l'ajout d'enseignants de soutien à l'apprentissage, d'enseignants-ressources et de conseillers en orientation. Ces postes spécialisés servent à répondre aux besoins spécifiques des classes et à favoriser les apprentissages en littératie et en numératie, de même qu'à combler les lacunes d'apprentissage.

Investir dans le Nouveau-Brunswick

Madame la présidente, bien que j'insiste aujourd'hui sur les secteurs prioritaires que sont les soins de santé, l'abordabilité, et l'éducation, on ne peut pas s'attaquer au déficit sans augmenter les recettes.

Le Nouveau-Brunswick possède les ressources dont les marchés mondiaux ont besoin, et ce budget prévoit les investissements en conséquence.

Le monde entier est à la recherche de minéraux critiques pour alimenter les technologies de prochaine génération et la transition énergétique. Nous avons ces minéraux.

La mine Sisson contient l'un des plus grands gisements de tungstène au monde. Ce projet a été désigné comme projet d'intérêt national prioritaire. Ce qui démontre sans l'ombre d'un doute que le Nouveau-Brunswick peut prendre une plus grande place dans l'économie canadienne. Et ce n'est là qu'un exemple parmi les nombreux projets que nous étudions.

Notre récente Stratégie détaillée sur les minéraux explique comment nous exploitons ces ressources de manière responsable, en créant des emplois de qualité pour les gens du Nouveau-Brunswick et des avantages concrets pour nos collectivités.

En outre, le Port de Belledune et Port Saint John sont bien positionnés pour acheminer nos ressources vers les marchés mondiaux. Représentant un atout pour l'économie nationale, ces deux ports en eau profonde sont des voies de transport bien établies qui favorisent la circulation efficace des marchandises dans toute l'Amérique du Nord et dans le monde entier.

Madame la présidente, nous devons veiller à ce que le Nouveau-Brunswick dispose d'un approvisionnement énergétique compétitif et fiable pour attirer les investissements majeurs souhaités.

En 2026-2027, nous investissons 9,9 millions de dollars pour accroître le développement nucléaire à Point Lepreau. Cette enveloppe servira à l'aménagement du site, aux travaux techniques et d'ingénierie, ainsi qu'aux activités de réglementation et d'obtention de permis nécessaire au projet.

Il faudra du temps pour développer ces actifs, et les mesures d'aujourd'hui jettent les bases d'une croissance à plus long terme.

Madame la présidente, l'éventail des possibilités économiques du Nouveau-Brunswick a de quoi nous réjouir. Les agricultrices et agriculteurs ainsi que les spécialistes de la transformation des aliments développent un secteur d'exportation qui représente 820 millions de dollars par année — et les perspectives de croissance sont prometteuses.

Nous sommes conscients de l'importance de la production alimentaire dans notre province et de son potentiel pour la croissance de notre PIB. Notre budget consacre 2 millions de dollars au Plan d'action pour la croissance du secteur agricole et

750 000 \$ à la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux pour accélérer cette croissance.

En cette période de véritable incertitude commerciale, les entreprises du Nouveau-Brunswick doivent savoir qu'elles peuvent compter sur leur gouvernement. Le projet de compétitivité et de croissance d'ONB fera dorénavant partie de son offre de programmes à part entière, et nous y investissons la somme de 21 millions de dollars pour aider les grandes entreprises exportatrices du Nouveau-Brunswick. Un investissement additionnel de 1 million de dollars servira à tirer parti du financement fédéral pour aider les petites et moyennes entreprises à se diversifier, à être compétitives et à trouver de nouveaux marchés. Ainsi, elles disposeront des outils et du soutien nécessaires pour continuer à aller de l'avant.

Des enveloppes additionnelles d'un million de dollars chacune sont également prévues pour la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et pour RechercheNB en vue d'aider nos partenaires à faire avancer leur solide programme de recherche et de développement.

Investir dans l'innovation, Madame la présidente, c'est investir dans l'économie de notre province, car chaque dollar dépensé génère quatre dollars de retombées économiques.

Madame la présidente, nous avons tous la chance d'être aux premières loges pour découvrir ce qui rend cette province si spéciale et nous voulons donner à d'autres l'occasion de vivre la même expérience.

Les gens du Nouveau-Brunswick et les visiteurs dépensent chaque année 2,7 milliards de dollars dans notre province, et notre nouvelle stratégie touristique quinquennale vise un objectif de 3,7 milliards de dollars. Nous investissons donc 2 millions cette année pour entamer la réalisation de cet objectif.

Madame la présidente, notre gouvernement est convaincu que les sommes investies dans les arts et la culture ont des retombées considérables tant sur l'économie que sur la participation et le bien-être des collectivités.

Afin de stabiliser le secteur et de stimuler l'économie créative par la création de nouveaux emplois, l'innovation et l'accès aux arts, nous investissons 2,8 millions de

dollars cette année dans le cadre d'un nouveau plan d'action quinquennal qui devrait être publié au printemps.

Madame la présidente, en tant que seule province officiellement bilingue du Canada, le Nouveau-Brunswick jouit d'un atout unique pour nouer des relations avec des partenaires du monde entier. Notre main-d'œuvre bilingue nous ouvre la porte à un grand éventail de marchés, ce qui place la province dans une position idéale pour consolider nos relations commerciales, explorer de nouvelles possibilités d'affaires et tisser des partenariats qui favorisent la croissance et l'innovation pour toutes les parties concernées.

Notre engagement de toujours à l'égard des langues, des arts et de la culture cimente les liens avec nos communautés diverses. Il reflète notre riche histoire, nourrit la compréhension mutuelle et la collaboration, et permet au Nouveau-Brunswick de mettre en valeur son identité culturelle unique sur la scène internationale.

Le Nouveau-Brunswick a un potentiel de croissance, Madame la présidente, dans de nombreux secteurs différents, et nous voulons en faire une province où les gens veulent vivre, travailler et investir.

De grands projets se profilent à l'horizon au printemps, et nous prévoyons de proposer des modifications législatives au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, qui contribueront à stimuler la productivité et l'investissement.

Nous sommes impatients de vous présenter notre plan de croissance économique complet au cours des prochaines semaines.

Renforcer les collectivités, renforcer la province

Madame la présidente, nous sommes conscients des défis communs auxquels sont confrontés le gouvernement provincial et les gouvernements locaux. Des pressions financières pèsent sur la prestation des services et nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les gouvernements locaux pour y faire face.

L'année dernière, notre gouvernement a procédé à une réforme fiscale et a mis en place un nouveau modèle de financement dont les gouvernements locaux avaient grandement besoin.

Madame la présidente, cette année, nous consacrons une somme de 141,1 millions de dollars au soutien des gouvernements locaux, y compris des fonds essentiels pour investir dans des domaines clés tels que le renouvellement des infrastructures. Cette somme représente une hausse de 47,5 millions de dollars par rapport à l'année dernière.

Madame la présidente, pour que les collectivités puissent prospérer, elles doivent être en mesure d'attirer les professionnels nécessaires pour combler le manque d'effectifs dans les secteurs prioritaires.

En 2026-2027, dans le cadre d'un accord avec le gouvernement fédéral, nous investissons 4,2 millions de dollars pour faciliter la reconnaissance des titres de compétences étrangers des professions prioritaires dans les secteurs de la santé, des métiers spécialisés, de l'ingénierie et de l'éducation.

Madame la présidente, au cours de cette session, nous proposerons une loi sur la transparence salariale visant les grands employeurs, dont le gouvernement. Une somme de 250 000 \$ est investie pour cette importante initiative qui marque une avancée dans notre engagement à mettre en place progressivement l'équité salariale dans le secteur privé.

La protection physique de nos collectivités doit également faire partie de nos priorités. Comme nous en avons été témoins en 2025, le Nouveau-Brunswick a connu l'une des saisons de feux de forêt les plus destructrices de son histoire.

Pour lutter contre ces incendies imprévisibles et potentiellement mortels, il est essentiel de pouvoir mobiliser rapidement les ressources nécessaires.

À cette fin, nous investissons 6,7 millions de dollars pour mieux nous préparer aux feux de forêt et renforcer nos capacités d'intervention.

Ce financement permettra de convertir 74 postes de gardes forestiers saisonniers en postes permanents. Nous serons ainsi mieux préparés non seulement pour lutter contre les feux de forêt ici dans notre province, mais aussi pour apporter notre aide à d'autres régions au besoin. Cet investissement nous permet également d'ajouter à notre contrat avec Forest Protection Limited de nouveaux aéronefs

destinés à combattre les feux de forêt, renforçant ainsi notre capacité à intervenir rapidement et efficacement en cas d'incendies futurs.

Se tourner vers l'avenir

Pour offrir les services indispensables à la population du Nouveau-Brunswick, il faut gérer nos finances de manière responsable. Pour ce faire, nous devons prendre des décisions difficiles.

Le gouvernement finance de nombreux services, Madame la présidente, et en toute franchise, nous ne pouvons pas maintenir le statu quo et faire plaisir à tout le monde.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement exprimé leurs priorités : des soins de santé accessibles, un système éducatif solide et des solutions pour rendre le coût de la vie abordable. Il est clair qu'ils veulent que nous trouvions des économies plutôt que nous leur demandions de déboursier encore plus d'argent. C'est ce que nous comptons faire avec ce budget.

Au cours des dernières années, la fonction publique a connu une croissance plus rapide que notre population. Cette croissance n'est pas viable, surtout dans un contexte où la pression sur les services de première ligne est très forte.

Nous sommes déterminés à réduire, par attrition, la taille de la partie 1 de la fonction publique — c'est-à-dire les ministères du gouvernement — d'environ 12 % sur trois ans. Il nous faudra repenser notre façon de travailler, mais il en résultera un gouvernement rationalisé, axé sur ses priorités, qui dépense selon ses moyens. Cette initiative générera des économies pouvant atteindre 100 millions de dollars.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont fait savoir qu'il fallait limiter notre recours aux consultants externes. Notre gouvernement mettra en place des exigences d'approbation plus strictes, imposera des limites aux renouvellements de contrat et tirera profit de notre expertise à l'interne pour les projets en cours.

Nous poursuivrons notre analyse des actifs sous-utilisés, notamment certains bâtiments du gouvernement et les écoles comptant moins de 100 élèves. Les sites

patrimoniaux appartenant au gouvernement provincial qui accueillent moins de 5 000 visiteurs par année seront fermés ou cédés à des partenaires communautaires, ou leur gestion sera transférée, en collaboration avec nos parties prenantes.

Le Nouveau-Brunswick est l'une des deux seules provinces à offrir des services provinciaux de médecine vétérinaire. Ces services seront éliminés progressivement au cours des trois prochaines années. Les services sur le terrain seront transférés au secteur privé, de même que les services des laboratoires vétérinaires provinciaux et des laboratoires chargés des maladies animales exotiques.

La recherche d'économies ne représente qu'une partie de l'équation. Nous allons également devoir trouver des moyens d'augmenter les recettes de façon responsable.

Nous allons instaurer un péage pour les véhicules non immatriculés au Nouveau-Brunswick. Un poste de péage près d'Aulac sera opérationnel d'ici 2028 et les recettes annuelles évaluées à environ 10,4 millions seront affectées directement à l'entretien des routes et des ponts. Il est juste de demander aux visiteurs d'ailleurs de contribuer au financement de l'infrastructure utilisée.

Madame la présidente, l'activité économique clandestine n'est pas un crime sans victimes. Elle nuit aux entreprises légitimes du Nouveau-Brunswick et finance les activités de crime organisé.

Nous investissons donc 1,2 million de dollars pour mettre en place une équipe consacrée à la lutte contre le tabac de contrebande. Nous investissons également 667 000 \$ pour contrer la vente illégale de homard, renforcer le respect de la loi et améliorer l'intégrité du système.

Nous allons resserrer les pratiques de recouvrement des sommes dues à la province, notamment les prêts étudiants. Nous entreprendrons également une révision approfondie des exonérations d'impôt foncier afin de nous assurer qu'elles sont justifiées et équitables.

Il y aura d'autres décisions semblables, Madame la présidente, alors que nous cherchons d'autres sources d'économies au sein du gouvernement. Même si toutes les décisions que nous prenons n'auront pas une incidence immédiate sur nos

finances, nous nous tournons vers l'avenir, vers les années et les décennies à venir, lorsque l'élimination des services non essentiels nous aura fait économiser tout en ouvrant des débouchés dans le secteur privé.

Demeurer responsables

Madame la présidente, la population s'attend à ce que notre gouvernement soit responsable et transparent.

Au fil des ans, le gouvernement a étendu ses activités comme en témoigne le nombre de services, de programmes, de membres du personnel et d'actifs détenus et gérés par le gouvernement.

Par exemple, entre 2020 et le 31 décembre 2024, la fonction publique s'est accrue de 13,9 % tandis que la population a seulement augmenté de 9,25 % pendant la même période.

Cette croissance n'est pas viable. Nous devons revoir l'offre gouvernementale et l'arrimer aux priorités des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Il faut trouver de meilleures solutions pour offrir à la population ce dont elle a réellement besoin et ce à quoi elle est en droit de s'attendre.

Nous faisons preuve de transparence envers la population du Nouveau-Brunswick au sujet des pressions financières qui pèsent sur nous. Nous avons présenté les solutions envisagées pour trouver de nouvelles sources de recettes ou pour réaliser des économies, et nous avons demandé aux gens du Nouveau-Brunswick de nous faire part de leurs avis et de leurs idées. Plus de 7 300 personnes ont répondu. Nous avons examiné leurs réponses avec sérieux.

Ces consultations nous ont permis de recueillir de judicieux commentaires sur les options envisagées qui ont été utiles à notre préparation. Elles ont mis en évidence l'importance de faire des choix éclairés et réfléchis et de ne pas prendre des décisions précipitées.

De plus, les priorités des gens du Nouveau-Brunswick en sont clairement ressorties.

Nous devons veiller à optimiser chaque dollar des dépenses comprises dans notre budget.

Soulignons que nous ne sommes pas arrivés où nous en sommes du jour au lendemain. De même, il faudra du temps pour régler bon nombre de ces questions. Cela nécessitera d'autres décisions difficiles, des négociations, de nouvelles technologies, des infrastructures différentes, voire des changements réglementaires ou législatifs.

Au bout du compte, ce travail n'aura pas seulement un effet sur notre efficacité, sur notre efficience et sur nos finances, mais aussi sur nos résultats.

Nous aurions pu opter pour l'abolition de programmes et services dans l'ensemble du gouvernement pour réduire le déficit plus rapidement. Mais les gens du Nouveau-Brunswick nous ont clairement dit que ce n'était pas ce qu'ils voulaient, et nous sommes du même avis.

Nous choisissons d'investir dans les soins de santé, l'éducation, les programmes sociaux et les actions économiques qui donneront un élan à notre province.

Nous choisissons de prioriser la population et l'amélioration de leur qualité de vie.

Plan pluriannuel

Madame la présidente, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons maintenu le dialogue avec les gens de notre province. Nous savons très bien qu'ils ont fixé la barre haute en matière de transparence et de collaboration. Les attentes sont élevées et le désir de participer à l'établissement des priorités est grand. Les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois l'ont dit clairement. Ils comptent sur nous pour placer les gens au premier plan, redresser les secteurs des soins de santé et de l'éducation, et réduire le coût de la vie.

Pour satisfaire ces attentes, il nous faut adopter une vision à plus long terme de la viabilité financière. Nous devons donc mettre en œuvre des initiatives qui aideront à freiner la croissance des dépenses au fil du temps plutôt que de procéder immédiatement à des compressions draconiennes dans le but d'équilibrer le budget.

Nous devons également évaluer en continu la santé financière de la province et porter une attention particulière aux principaux indicateurs financiers. Il convient de noter que notre ratio de la dette nette au PIB reste l'un des meilleurs du pays.

Nous bénéficions donc d'une certaine marge de manœuvre financière pour bien répondre aux priorités clairement exprimées par la population.

Notre plan pluriannuel tient compte du contexte économique incertain actuel et reflète la nécessité de consacrer des investissements importants au redressement d'un système surchargé alors que nous avons la souplesse financière pour le faire.

Le plan s'inscrit dans ce que nous constatons ailleurs au pays. Toutes les provinces doivent composer avec des déficits importants et avec l'incertitude découlant d'un contexte économique mondiale de plus en plus volatil.

Plan pluriannuel (en millions de dollars)

	<u>Budget 2</u> <u>026-2027</u>	<u>Plan 2027-</u> <u>2028</u>	<u>Plan 2028-</u> <u>2029</u>
Recettes	14 244	14 857	15 175
Dépenses	15 638	16 162	16 442
Excédent (déficit)	(1 394)	(1 305)	(1 267)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(1 955)	(1 972)	(1 865)
Ratio de la dette nette au PIB (pourcentage)	30,8 %	33,6 %	36,0 %

Conclusion

Nous traversons une période de grande imprévisibilité. Mais, une occasion en or s'offre à nous de nous retrousser les manches et de réaliser des investissements dans les priorités qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous devons profiter du moment présent pour prendre des décisions réfléchies et stratégiques alors que la capacité financière nous le permet.

Nous ne pouvons pas reporter la stabilisation du système de santé pour les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Nous ne pouvons pas ignorer les besoins des élèves et négliger notre système éducatif. Nous ne pouvons pas tarder à bonifier le filet social pour les plus vulnérables.

Nous vous avons également entendu lorsque vous avez dit que des changements s'imposent, que le bilan financier compte et que des choix difficiles sont inévitables.

Nous sommes du même avis.

Les décisions doivent être prises avec grand soin et faire l'objet de véritables consultations auprès de nos partenaires. Elles ne doivent pas être prises de manière irresponsable.

Chaque trimestre, une mise au point sur les finances publiques et un compte rendu des dépenses publiques par rapport aux recettes sont publiés. Il s'agit d'un volet important de la transparence des activités gouvernementales.

Bien qu'une approche de haut niveau ait suffi jusqu'à présent, le statu quo n'est plus une solution envisageable.

Si ce budget démontre bien que nous avons entamé les travaux nécessaires à une prise de décisions difficiles, je peux affirmer que nos démarches à cet égard sont loin d'être terminées.

En effet, le personnel de Finances et Conseil du Trésor a reçu le mandat d'approfondir l'analyse de la situation et de collaborer étroitement avec les ministères pour réduire les dépenses et freiner les augmentations structurelles du budget. Il leur incombera de faire état des possibilités de changement ainsi repérées, et ce, pour contribuer à la restructuration, à l'innovation et à la suppression.

Quant à moi, je m'engage à rendre publics leurs constats.

L'objectif étant de démontrer qu'en dépit du déficit considérable auquel nous sommes faisons face, nous demeurons résolus à maintenir une bonne situation financière, à freiner la croissance des dépenses et à réduire le déficit dans le cadre de notre plan financier pluriannuel.

Nous ne pouvons et ne pourrions pas y arriver du jour au lendemain.

Tout comme les autres provinces du pays, le Nouveau-Brunswick vit un moment charnière.

Le Nouveau-Brunswick est une province merveilleuse, débordant de gens inspirants qui choisissent d'en faire leur chez-soi.

Il regorge d'occasions hors pair et nos homologues provinciaux et territoriaux voient notre province comme un bon voisin et un allié sur qui compter.

Nous jouons un rôle actif et important au sein d'Équipe Canada, et nous méritons des investissements dans nos ressources naturelles, dans notre remarquable secteur privé et surtout, dans notre formidable population.

C'est pourquoi nous devons nous occuper de ce qui se passe ici, chez nous. Nous devons investir dans nos systèmes et dans nos concitoyennes et concitoyens. Nous devons prendre soin des plus vulnérables : les enfants, les aînés, les personnes en situation de logement précaire et celles qui ont besoin de soins médicaux.

Nous devons investir dans les systèmes et les structures, pour aujourd'hui et pour demain. D'abord pour stabiliser notre province, ensuite pour en faire un lieu où les gens veulent vivre et investir. Une province dont on peut être fier et à laquelle on peut contribuer concrètement.

Le Nouveau-Brunswick n'a jamais reculé devant une tâche ardue.

Les investissements que nous annonçons aujourd'hui dans les soins de santé, dans notre économie et dans notre population définiront notre province pour toute une génération. Nous posons des fondations solides et l'avenir que nous bâtissons en vaut la peine.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT (en milliers de dollars)

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2026 Prévisions	2026 Révisées	2027 Prévisions
Recettes			
Compte ordinaire.....	13 263 926	12 932 543	13 632 796
Compte de capital.....	23 470	20 134	15 691
Compte à but spécial.....	196 132	184 260	210 388
Organismes de services spéciaux (nettes).....	153 941	118 460	145 403
Gains du fonds d'amortissement.....	222 200	232 200	239 300
Recettes totales	13 859 669	13 487 597	14 243 578
Charges			
Compte ordinaire.....	13 101 250	13 609 905	14 297 910
Compte de capital.....	188 121	190 996	239 254
Compte à but spécial.....	225 190	228 851	232 596
Organismes de services spéciaux (nettes).....	201 442	140 481	195 739
Amortissement des immobilisations corporelles.....	692 703	645 757	672 442
Charges totales	14 408 706	14 815 990	15 637 941
Excédent (Déficit) - Avant plan d'urgence.....	<u>(549 037)</u>	<u>(1 328 393)</u>	<u>(1 394 363)</u>
Plan d'urgence.....	(50 000)	(50 000)	-
Excédent (Déficit) - Après plan d'urgence.....	<u>(599 037)</u>	<u>(1 378 393)</u>	<u>(1 394 363)</u>

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
(en milliers de dollars)

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2026	2026	2027
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Dette nette - Début de l'exercice.....	(12 500 348)	(12 270 595)	(13 947 250)
Changements durant l'exercice			
Excédent (Déficit).....	(549 037)	(1 328 393)	(1 394 363)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(1 072 886)	(994 019)	(1 232 975)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	692 703	645 757	672 442
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	(929 220)	(1 676 655)	(1 954 896)
Dette nette - Fin de l'exercice.....	(13 429 568)	(13 947 250)	(15 902 146)
Rapport entre la dette nette et le PIB.....	26,6 %	27,9 %	30,8 %

RECETTES TOTALES
2026-2027
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	13 893	-	-	-	13 893
Assemblée législative.....	712	-	-	-	712
Autres organismes.....	704 184	-	-	-	704 184
Développement social.....	18 598	-	-	-	18 598
Éducation et Développement de la petite enfance.....	265 855	-	67 252	-	333 107
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	132 907	-	2 659	5 065	140 631
Énergie.....	3 200	-	-	-	3 200
Environnement et Gouvernements locaux.....	3 687	-	114 082	-	117 769
Finances et Conseil du Trésor.....	11 788 266	-	66	-	11 788 332
Gouvernement général.....	8 988	-	-	-	8 988
Justice et Sécurité publique.....	270 951	-	29 498	-	300 449
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	7 600	-	-	-	7 600
Ressources naturelles.....	68 838	3 711	7 680	-	80 229
Santé.....	216 463	-	1 750	-	218 213
Service de la dette publique.....	67 000	-	-	-	67 000
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	63 469	-	350	-	63 819
Société de développement régional.....	962	-	-	174 284	175 246
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	7 041	-	5 671	9 042	21 754
Transports et Infrastructure.....	7 374	11 980	780	118 201	138 335
Total partiel	13 649 988	15 691	229 788	306 592	14 202 059
Gains du fonds d'amortissement.....	-	-	-	-	239 300
Opérations intercomptes.....	(17 192)	-	(19 400)	(161 189)	(197 781)
RECETTES TOTALES	13 632 796	15 691	210 388	145 403	14 243 578

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
(en milliers de dollars)

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2026 Prévisions	2026 Révisées	2027 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	2 561 000	2 454 000	2 588 000
Impôt sur le revenu des sociétés.....	753 600	614 400	679 400
Impôt foncier provincial.....	545 904	537 990	557 522
Taxe de vente harmonisée.....	2 319 500	2 245 500	2 287 700
Taxe sur l'essence et les carburants.....	200 000	211 000	206 000
Taxe sur le tabac.....	62 000	60 000	62 000
Taxe sur le pari mutuel.....	500	500	500
Taxe sur les primes d'assurance.....	97 125	94 586	98 900
Taxe sur le transfert de biens réels.....	57 000	57 000	60 000
Taxe sur le capital des corporations financières.....	35 000	35 000	35 000
Droit sur le cannabis.....	14 000	13 000	13 500
Droit sur les produits de vapotage.....	4 000	4 000	5 000
Pénalités et intérêts.....	16 500	18 500	20 000
Total partiel - taxes et impôts	6 666 129	6 345 476	6 613 522
 Produits de placements.....	 303 362	 302 536	 336 987
Licences et permis.....	172 826	183 342	189 607
Vente de biens et services.....	562 370	570 757	578 224
Redevances.....	79 946	34 966	47 609
Recettes des organismes.....	208 310	200 529	204 784
Amendes et peines.....	6 733	5 836	6 168
Recettes diverses.....	69 965	80 377	67 390
TOTAL - RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	8 069 641	7 723 819	8 044 291
 Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	3 123 278	3 123 278	3 360 010
Transfert canadien en matière de santé.....	1 127 700	1 147 467	1 203 400
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	359 200	365 482	376 000
Autres.....	1 866	1 866	1 866
Total partiel - subventions inconditionnelles – Canada	4 612 044	4 638 093	4 941 276
 Subventions conditionnelles – Canada.....	 595 215	 587 283	 664 421
TOTAL - SUBVENTIONS DU CANADA.....	5 207 259	5 225 376	5 605 697
Total partiel	13 276 900	12 949 195	13 649 988
 Opérations intercomptes.....	 (12 974)	 (16 652)	 (17 192)
TOTAL - RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	13 263 926	12 932 543	13 632 796

CHARGES TOTALES
2026-2027
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	54 313	2 150	-	-	56 463
Assemblée législative.....	45 023	-	-	-	45 023
Autres organismes.....	409 108	-	-	-	409 108
Bureau du Conseil exécutif.....	12 837	-	-	-	12 837
Cabinet de la première ministre.....	1 824	-	-	-	1 824
Développement social.....	2 012 308	24 781	-	-	2 037 089
Éducation et Développement de la petite enfance.....	2 230 623	1 335	67 252	-	2 299 210
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	779 620	5 200	2 659	5 345	792 824
Énergie.....	95 385	-	-	-	95 385
Environnement et Gouvernements locaux.....	229 221	1 000	106 647	-	336 868
Finances et Conseil du Trésor.....	32 252	-	66	-	32 318
Gouvernement général.....	1 284 315	5 000	-	-	1 289 315
Justice et Sécurité publique.....	423 096	-	31 086	-	454 182
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	63 461	-	-	-	63 461
Ressources naturelles.....	149 280	30 610	11 540	-	191 430
Santé.....	4 801 333	42 294	3 000	-	4 846 627
Service de la dette publique.....	860 000	-	-	-	860 000
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	259 986	77 817	2 925	-	340 728
Société de développement régional.....	78 559	39 480	-	216 166	334 205
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	92 886	20 091	5 621	11 500	130 098
Transports et Infrastructure.....	421 458	1 220 085	1 800	123 917	1 767 260
Dépenses totales	14 336 888	1 469 843	232 596	356 928	16 396 255
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(2 386)	(1 230 589)	-	-	(1 232 975)
Opérations intercomptes.....	(36 592)	-	-	(161 189)	(197 781)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	-	-	-	-	672 442
CHARGES TOTALES	14 297 910	239 254	232 596	195 739	15 637 941